



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.30/2008/4
10 juillet 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des statistiques différenciées selon le sexe

Cinquième session

Genève, 6-8 octobre 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**FORMATION DES STATISTICIENS DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES
DIFFÉRENCIÉES PAR SEXE**

Pourquoi avons-nous besoin de statistiques différenciées selon le sexe?

Note présentée par l'Équipe spéciale CEE chargée de la formation
dans le domaine des statistiques différenciées par sexe

Résumé

Le présent document est le chapitre 2 du manuel de formation de la CEE à paraître, intitulé «Établissement de statistiques différenciées selon le sexe: un outil pratique». Nous y expliquons pour quelles raisons nous devons collecter, analyser et diffuser des statistiques différenciées selon le sexe. Ces statistiques fournissent les informations nécessaires pour enrichir le débat public et étayer l'établissement de politiques et de recherche. Dans la dernière section, nous examinons des outils permettant d'utiliser les statistiques en question dans le processus d'élaboration des politiques.

I. INTRODUCTION

1. L'intérêt croissant porté aux questions liées aux spécificités de chaque sexe dans les programmes nationaux et mondiaux se traduit par de nouvelles demandes en matière de statistiques. Les défenseurs de la cause des femmes, les chercheurs et les responsables politiques demandent des données supplémentaires et font en outre valoir, plus généralement, que la prise en compte de la distinction homme-femme devrait être un principe directeur de base pour la collecte et l'analyse des données. À cet égard, ils ne se contentent pas de demander uniquement les données nécessaires pour l'élaboration de politiques favorisant l'égalité des sexes. Ils s'efforcent aussi d'encourager le changement et la réforme des systèmes statistiques pour que les informations recueillies soient davantage utilisables. Ces deux objectifs expliquent «*pourquoi*» nous avons besoin de statistiques différenciées selon le sexe. Ces statistiques fournissent une base factuelle pour les activités de sensibilisation et l'élaboration des politiques. En outre, elles jouent un rôle important dans l'amélioration de l'ensemble du système statistique car elles incitent celui-ci à rendre compte de façon plus précise et plus complète des activités et caractéristiques de l'ensemble de la population, et non seulement des hommes.

II. IMPORTANCE DES STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES SELON LE SEXE

2. Les statistiques différenciées selon le sexe procurent les informations nécessaires pour enrichir le débat public et étayer l'établissement de politiques et la recherche. Elles fournissent les chiffres requis et servent de base pour l'analyse des différences dans la situation des femmes et des hommes. Elles permettent en outre de déterminer dans quelles mesures la situation évolue ou non. Elles contribuent ainsi à sensibiliser l'opinion et à favoriser le débat public et le changement. Elles sont aussi nécessaires pour la recherche car elles servent à élaborer des explications et des théories et à en vérifier le bien-fondé pour mieux comprendre les modalités de la problématique hommes-femmes dans une société. De par leurs différentes utilisations susmentionnées, elles sont à la base de l'élaboration de politiques visant à promouvoir une plus grande égalité entre les sexes. Par ailleurs, il convient de disposer de statistiques différenciées selon les sexes pour suivre et évaluer l'efficacité et l'efficacité des mesures prises.

3. Les politiques, les questions relatives à la recherche et le débat public pour lesquels on a besoin de statistiques différenciées selon les sexes portent essentiellement sur l'égalité des sexes et la promotion de la femme. En outre, ces statistiques sont utilisées dans des domaines où les disparités entre les hommes et les femmes ne constituent pas l'élément le plus déterminant. Dans de nombreux cas, les politiques socioéconomiques sont influencées par des considérations relatives à l'égalité des sexes même quand cela n'est pas évident de prime abord. Dans ce cas, il est important de pouvoir disposer d'une base factuelle à l'appui de l'analyse des distinctions fondées sur le sexe pour examiner la question. En effet, si l'on ne saisit pas pleinement les différences qui existent, sur le plan de la conduite d'une politique et de son impact sur divers groupes de population hommes et femmes, par exemple, on risque de ne pas mesurer toutes les incidences de la politique suivie, dont les objectifs pourraient dès lors ne pas être atteints.

4. Toute les formes d'utilisation de statistiques différenciées selon le sexe s'expliquent principalement par le rôle que ces informations jouent dans l'amélioration des systèmes statistiques. Il importe d'établir un dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques différenciées selon le sexe. Par exemple, les défenseurs de la cause des femmes ont leurs propres

exigences en matière de données et, de ce fait, ils repèrent les lacunes dans les données dont ils disposent actuellement. Ils réclament des améliorations dans les concepts, les méthodes, les sujets considérés et les séries de données pour qu'il soit mieux rendu compte des activités et des contributions aussi bien des femmes que des hommes. Ces efforts ont souvent permis non seulement d'obtenir de meilleures informations sur les femmes, mais aussi d'améliorer la mesure d'éléments concrets de la vie économique et sociale. Par exemple, l'encadré sur l'établissement de statistiques de l'emploi en Inde indique comment les efforts déployés par les défenseurs de la cause des femmes pour améliorer les données sur les travailleuses pauvres se sont traduits par une amélioration de l'information non seulement sur ces femmes, mais aussi sur la plupart des femmes et des hommes ayant un emploi en Inde.

Établissement de statistiques de l'emploi en Inde

Depuis le milieu des années 80, la Self Employed Women's Association of India (SEWA) (Association indienne des travailleuses indépendantes) s'est employée sans relâche à promouvoir l'établissement par le Gouvernement indien de statistiques de l'emploi informel. La SEWA – en particulier sa fondatrice, Ela Bhatt et sa coordinatrice nationale, Renana Jhabvala – ont constaté que les statistiques pouvaient contribuer à promouvoir la cause de ses membres et servir de base pour l'élaboration de politiques et programmes visant à améliorer leur situation. Comme l'a fait observer Ela Bhatt: «... autrefois, les employeurs disaient: "Qui sont les travailleurs à domicile? Combien y en a-t-il? Où sont-ils? Ils n'existent pas." Ils se moquaient de nous – nous ridiculisaient.». La SEWA s'est aperçue qu'en collectant des données sur certaines catégories de travailleurs à domicile – les rouleurs de bidis puis les ouvriers employés dans la fabrication d'encens – elle avait pu convaincre les autorités de l'importance qu'avaient ces travailleurs et négocier leur prise en charge par des fonds de prévoyance sociale. La SEWA s'est également servie de statistiques pour appuyer l'adoption de la Convention sur le travail à domicile, de 1996, et encourager les efforts déployés en Inde, et plus largement en Asie du Sud-Est, pour améliorer la situation des travailleurs à domicile. Ces efforts ont aussi permis une amélioration globale des données nationales sur la main-d'œuvre.

Loin de se cantonner à des études au niveau microstructurel, la SEWA a joué un rôle actif dans l'élaboration de la politique nationale en matière de statistique. Elle a fait pression sur le Gouvernement indien pour qu'il crée des commissions chargées d'étudier les problèmes des travailleuses indépendantes, a participé activement aux travaux de ces commissions une fois que celles-ci avaient été établies, a réalisé des études en collaboration avec des partenaires, a participé à la planification d'enquêtes et a suivi avec soin les décisions prises en matière de collecte de données ayant une incidence sur ses membres.

Les mesures adoptées ont permis d'améliorer les conditions de vie des travailleurs à faible revenu. Autre résultat important dans le domaine des statistiques, l'Inde est maintenant devenue l'un des pays phares dans le domaine de l'élaboration de statistiques de l'emploi informel. Ce résultat est dû en grande partie à la collaboration étroite des services nationaux de statistique avec des groupes comme la SEWA. L'impact de ces efforts va au-delà d'une amélioration des données sur les femmes employées dans le secteur informel. Étant donné que plus de 90 % de la main-d'œuvre est employée dans le secteur informel, ils se traduisent aussi par une amélioration des données sur l'ensemble de la main-d'œuvre.

III. LES STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES SELON LE SEXE DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

5. Le processus de production de statistiques différenciées selon le sexe est étroitement lié au processus d'élaboration des politiques. On trouvera dans les paragraphes ci-dessous une description succincte de certaines des étapes les plus importantes de ces processus étroitement liés. Les descriptions illustrent comment, dans la réalité, le processus est en règle générale un processus cyclique itératif:

a) Détermination de la situation respective des hommes et des femmes dans la société

Le processus commence par une prise de conscience qu'il existe des distinctions hommes-femmes dans la société et que leur étude doit être approfondie. Cette problématique pourrait être associée à une question de fond particulière comme la pauvreté, dont on se rend compte que les aspects sexospécifiques ne sont pas bien compris. Par ailleurs, il se pourrait que le pays soit confronté à un phénomène intéressant spécifiquement les femmes (violence sexiste, par exemple) sur lequel les responsables politiques veulent en savoir plus;

b) Production et présentation de statistiques différenciées selon le sexe

L'étape suivante consiste à produire des statistiques pour contribuer à combler les lacunes dans les connaissances existantes.

Il faudrait peut-être pour cela mettre en place un instrument totalement nouveau tel qu'une enquête sur la violence sexiste. Une autre solution consisterait à améliorer les modalités de collecte des données existantes en ajoutant une ou plusieurs questions dans une enquête ou dans un formulaire administratif, en élargissant le choix des réponses possibles à une question ou dans un formulaire administratif ou en changeant la façon dont les questions sont posées pour qu'elles aient une connotation moins sexiste. On pourrait aussi apporter des changements dans le recrutement et la formation des agents chargés de la collecte de données pour qu'ils aient conscience du lien existant entre les questions liées aux spécificités de chaque sexe et leur rôle dans le cadre des entretiens;

c) Commercialisation et diffusion de statistiques différenciées selon le sexe

Il ne suffit pas de présenter de meilleures statistiques. Pour pouvoir être utilisées, elles doivent être accessibles aux responsables politiques (aussi bien aux fonctionnaires qu'aux représentants élus) et à leurs conseillers. Elles doivent aussi être accessibles aux défenseurs de la cause des femmes, aux groupes de femmes, par exemple, qui peuvent faire pression sur les responsables politiques pour que les changements nécessaires soient apportés. Enfin, les statistiques doivent être à la portée de ceux qui ont une influence dans les milieux politiques mais qui en général ne prendraient pas en considération les questions de parité de sexes. Il sera peut-être nécessaire d'adapter les produits, les stratégies de commercialisation et les techniques de diffusion aux différents destinataires;

d) La dimension hommes-femmes et l'analyse des politiques

Généralement, les organismes nationaux de statistique sont chargés de produire des statistiques et on n'attend pas d'eux qu'ils les analysent du point de vue de la politique à suivre.

Qui plus est, dans de nombreux pays, il est explicitement exigé que les services nationaux de statistique ne prennent pas position. En effet, ils sont censés simplement présenter les «faits». La situation pourrait être différente pour des producteurs de données dans d'autres parties des systèmes nationaux de statistique, par exemple ceux qui travaillent dans des organismes opérationnels. Toutefois, là aussi, les personnes qui sont chargées d'analyser les politiques et de formuler des propositions ne seront généralement pas les mêmes que celles qui s'occupent de produire des statistiques, y compris de les publier. Cette quatrième étape englobe donc différents acteurs qui ne font généralement pas partie des services nationaux de statistique et qui analysent la signification des statistiques et leurs incidences. Bien que les statisticiens travaillant dans les services nationaux de statistique ne soient pas directement responsables de cette étape, ils doivent être conscients du fait que la façon dont ils présentent les statistiques peut avoir une influence sur l'analyse;

- e) Utilisation de l'analyse des distinctions fondées sur le sexe pour l'action gouvernementale

Cette étape implique l'utilisation de l'analyse pour élaborer ou modifier la politique et la mettre en application. Il serait, bien sûr, naïf de croire que la politique repose en toutes circonstances principalement sur des faits et des chiffres. La politique est influencée par de nombreux facteurs différents. Néanmoins, l'existence de faits et de chiffres fiables vient renforcer les arguments des partisans d'une politique, quels qu'ils soient, encourage l'élaboration d'une politique reposant sur des données probantes et non une politique dictée par des suppositions ou une idéologie et favorise un débat rationnel entre les responsables politiques sur les différentes options;

- f) Évolution de la société

Toutes les politiques visent à promouvoir une quelconque évolution de la société ou à éviter des changements qui auraient lieu en l'absence de telles politiques. Dans un souci d'équité entre les sexes, on espère que les politiques contribueront à favoriser l'égalité hommes-femmes. Dans certains cas, ces changements peuvent avoir lieu assez rapidement. Par exemple, la possibilité pour les personnes séropositives d'avoir accès gratuitement à des antirétroviraux devrait se traduire par une augmentation très rapide de leur espérance de vie. Dans d'autres cas, les changements seront beaucoup plus lents. Par exemple, l'effet d'un changement de politique qui encourage les jeunes femmes à faire des études dans des disciplines qui leur permettront d'occuper un emploi mieux rémunéré se fera seulement sentir en termes de réduction de l'écart de rémunération entre les sexes au moment où les intéressées entreront dans la vie active;

- g) Mise en évidence des lacunes existantes et formulation de nouvelles questions

Idéalement, les pouvoirs publics devraient suivre toutes les politiques qui sont appliquées, en évaluant aussi bien les produits (réalisations) que les résultats (incidences sur la société). D'autres acteurs pourraient mesurer l'impact des politiques que l'on juge susceptibles d'apporter des solutions à la problématique hommes-femmes. Par exemple, une organisation s'intéressant à la santé des femmes pourrait suivre l'incidence d'une nouvelle politique en matière de contraception, tandis qu'une ONG spécialisée dans l'aide aux femmes battues pourrait jauger l'efficacité des ordonnances d'interdiction. Ce processus de suivi pourrait très bien nous ramener au début de la chaîne en mettant en évidence qu'il y a des aspects que l'on ne connaît pas;

h) Nouvelle production de statistiques différenciées selon le sexe

Il s'agit d'une itération de la deuxième étape décrite plus haut.

6. La description donnée ci-dessus est très générale. Les particularités du fonctionnement du processus seront différentes d'un pays à l'autre et d'un thème à l'autre. Elles dépendront, entre autres, des acteurs qui sont responsables, au sein des services nationaux de statistique, d'une question donnée. Par exemple, la situation sera probablement différente selon que les statistiques en question seront produites par le service de statistique proprement dit ou par un organisme opérationnel. Les modalités particulières du processus dépendront aussi du niveau de sensibilisation à une question quelconque liée aux spécificités de chaque sexe et à l'étendue des connaissances en la matière, ainsi que du degré de sensibilité politique ou autre de la question. Elles seront en outre fonction de l'approche du gouvernement considéré et de la mesure dans laquelle il met un point d'honneur à élaborer une politique reposant sur des données probantes, ainsi que de son engagement à promouvoir l'égalité des sexes. Dans certains cas, il se pourrait que la demande de statistiques permettant d'améliorer la connaissance de la situation en matière d'égalité des sexes ainsi que d'éléments d'information supplémentaires émane d'une personne opposée au changement et soit en réalité une manœuvre dilatoire.

IV. APPUYER L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

7. Une série de résolutions intergouvernementales des Nations Unies a pour objet d'élaborer des politiques sur la promotion de la femme et l'égalité des sexes, ainsi que les statistiques nécessaires à cette fin. Il s'agit notamment de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de 1979, de la Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en 1995 et des objectifs du Millénaire pour le développement de 2000. Des instances régionales ont élaboré plus avant des mandats, par exemple le Traité d'Amsterdam de 1997 modifiant le traité sur l'Union européenne, et des dispositions législatives comme les Directives sur l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans les domaines de l'emploi et de la fourniture de biens et de services. De nombreux gouvernements nationaux ont leurs propres programmes politiques et législatifs visant à favoriser l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

8. Pour donner un exemple des domaines d'action afférents à l'égalité des sexes, on trouve au chapitre premier, dans le rapport de Beijing, une description des 12 domaines critiques recensés dans le Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes¹.

Le Programme d'action a invité les gouvernements, la communauté internationale et la société civile à prendre des mesures stratégiques dans les domaines d'action ci-après:

- 1) La pauvreté;
- 2) L'éducation;
- 3) La santé;

¹ Nations Unies, *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes*, Beijing, 4-15 septembre 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente 96.IV.13).

- 4) La violence à l'égard des femmes;
- 5) Les conflits armés;
- 6) L'économie;
- 7) La prise de décisions;
- 8) Les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme;
- 9) Les droits fondamentaux;
- 10) Les médias;
- 11) L'environnement;
- 12) La petite fille.

9. Le Programme d'action appuie ces domaines d'action en énonçant des objectifs stratégiques et des mesures à prendre. L'un de ces objectifs porte notamment sur les statistiques. Concrètement, l'objectif H.3 est le suivant: «Produire et diffuser des données et des informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation». Vient ensuite un ensemble détaillé de mesures qui constituent en fait un programme des activités qu'il convient de mener à bien dans le domaine de la statistique. Certaines mesures répondent au besoin général de statistiques: «Veiller à ce que les statistiques soient collectées, compilées, analysées, présentées par âge et par sexe et reflètent la problématique hommes-femmes existant dans la société». D'autres mesures indiquent ce qu'il faut faire pour élaborer des statistiques se rapportant aux domaines d'action particuliers.

10. Les statistiques différenciées selon le sexe présentent en outre un intérêt pour l'élaboration de politiques qui n'ont pas de rapport manifeste avec l'égalité des sexes. Bien des politiques qui n'ont apparemment pas grand-chose à voir avec l'égalité des sexes sont en réalité influencées indirectement par des aspects des relations entre les hommes et les femmes. Il est souvent nécessaire d'étudier l'aspect sexospécifique d'une politique même si sa prise en compte n'apparaît pas évidente de prime abord. La criminalité violente est un exemple de domaine où la pertinence de la dimension hommes-femmes pour les politiques ne saute pas aux yeux. On pourrait penser que la notion de «criminalité violente» n'a pas grand-chose à voir avec la problématique hommes-femmes. Pourtant, la violence domestique dont sont victimes les femmes est l'un des aspects cachés de cette forme de criminalité. Passer cet aspect sous silence signifierait qu'une partie importante des faits de violence n'est pas mesurée et donc négligée dans les politiques et programmes. Une analyse différenciée selon le sexe permet d'élaborer une politique plus nuancée et pluridimensionnelle, c'est-à-dire une politique qui a des chances de porter ses fruits.

11. Le lien entre les relations homme-femme/politiques spécifiques et les grandes questions sociales est éminemment reconnu dans le Programme d'action aux termes du paragraphe 41 duquel:

«La promotion de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont un aspect des droits de l'homme; c'est une condition de la justice sociale; c'est un objectif qui ne doit pas être considéré comme intéressant exclusivement les femmes. C'est le seul moyen de bâtir une société viable, juste et développée. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité entre les sexes sont des préalables essentiels à la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et écologique de tous les peuples.».

V. OUTILS POUR L'UTILISATION DE STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES SELON LE SEXE DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

12. L'élaboration de politiques sexospécifiques efficaces passe par l'évaluation des incidences des politiques proposées et existantes sur les femmes et les hommes. On a attaché une importance nouvelle à l'évaluation de la place réservée aux femmes et à une forme particulière de cette évaluation, à savoir la prise en considération de la parité hommes-femmes dans l'élaboration des budgets. Les indicateurs, les points de référence et les cibles sont des outils supplémentaires qui sont utilisés pour suivre l'évolution de la situation des femmes et des hommes et mesurer la réussite ou l'échec des politiques et programmes. Tous ces outils nécessitent un ensemble très complet de statistiques différenciées selon le sexe qui soient fiables pour pouvoir être utilisées avec succès dans le processus d'élaboration des politiques.

A. L'évaluation de l'impact selon le sexe

13. L'évaluation de l'impact selon le sexe est un instrument important au service de l'élaboration des politiques qui peut être utilisé pour faire apparaître des préjugés sexistes. Cette évaluation a lieu au stade de l'élaboration, avant que des décisions ne soient prises, pour montrer les incidences des politiques proposées sur les femmes et les hommes. Elle comporte plusieurs étapes. Premièrement, il faut définir la pertinence d'une politique proposée au regard des différences entre les femmes et les hommes. Il faut pour cela effectuer une analyse et consulter des experts en la matière et des groupes représentatifs. Deuxièmement, il faut conceptualiser et traduire en termes opérationnels l'impact potentiel de façon à pouvoir le représenter comme un phénomène mesurable. Troisièmement, il faut analyser et mesurer l'impact de la politique proposée. Quatrièmement, il faut examiner les conséquences de cet impact pour ce qui est de l'égalité entre les sexes et de la politique au sens large.

B. Budgets à composante sexospécifique

14. La prise en considération de la parité hommes-femmes dans l'élaboration des budgets est l'application au domaine financier de l'évaluation de l'impact selon le sexe. C'est un outil qui amène à tenir compte de la condition de la femme aux plus hauts niveaux décisionnels dans le domaine financier. Elle remet en question la notion traditionnelle selon laquelle les décisions en matière financière n'établissent aucune distinction fondée sur le sexe. Il s'agit de ventiler les budgets par sexe afin de déterminer dans quelle mesure les politiques qui intéressent particulièrement les femmes font l'objet d'un financement spécifique. Il ne s'agit pas d'établir un budget distinct pour les femmes. L'objectif est de faire en sorte que la prise de décisions financières au niveau gouvernemental soit transparente du point de vue de l'égalité homme-femme (une transparence accrue sur le plan budgétaire est recommandée par

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)² en tant que pratique de bonne gouvernance). (La question des budgets à composante sexospécifique est examinée de façon plus détaillée à la section 1 du chapitre 6 du manuel de formation à paraître intitulé «Établissement de statistiques différenciées selon le sexe: un outil pratique».)

C. Indicateurs

15. Un indicateur a pour objet de mesurer succinctement un ensemble de statistiques et de simplifier des informations compliquées pour les présenter sous une forme qui ne laisse subsister aucun doute et qui soit facile à interpréter. Un indicateur devrait avoir une signification et être pertinent pour les responsables politiques, les prestataires de services et le grand public. Il devrait être appuyé par des données quantitatives fiables et robustes, être disponible à intervalles réguliers et être comparable d'un pays et d'un groupe de population à l'autre. Des indicateurs se rapportant à deux moments distincts permettent d'évaluer les tendances, à savoir de constater s'il y a eu une amélioration ou une détérioration. Un indicateur est souvent très utile quand il fait partie d'un ensemble d'indicateurs relatifs à une question ou un domaine spécifique. Les indicateurs ne devraient être ni trop nombreux, ce qui pourrait prêter à confusion, ni trop peu nombreux, ce qui risquerait d'induire en erreur.

16. Il existe une forme plus complexe d'indicateur, l'indicateur ou l'indice composite, qui fait la synthèse d'informations relevant de divers domaines de la statistique. Par exemple, le *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement présente ces indicateurs composites, à savoir des indicateurs sexospécifiques de développement et un indicateur de la participation des femmes³. Cependant, même si ces indicateurs composites peuvent être utiles pour sensibiliser l'opinion, ils schématisent à l'excès le phénomène qu'ils mesurent et ne sont généralement pas des indicateurs valables pour mesurer des tendances ou choisir l'angle d'approche de problèmes de politique générale.

17. Pour que l'on puisse se servir des statistiques différenciées selon le sexe dans l'élaboration des politiques, la recherche et le débat public, il est nécessaire non seulement d'avoir une vaste base de données très élaborée, mais aussi de pouvoir établir une synthèse fiable des données sous une forme facilement accessible aux responsables politiques et à d'autres personnes qui ne sont pas des spécialistes de la statistique. La publication intitulée *Les femmes dans le monde: des chiffres et des idées*⁴, une série de rapports publiés pour la première fois en 1991, comprend

² *Fiche de conseils sur l'égalité homme-femme de l'OCDE (prise en considération de la parité hommes-femmes dans l'élaboration du budget)* (<http://www.oecd.org/dataoecd/3/27/1896544.pdf>).

³ *Rapports mondiaux sur le développement humain* du PNUD (http://hdr.undp.org/reports/view_reports.cfm?type=1).

⁴ Nations Unies, *Les femmes dans le monde 1970-1990: des chiffres et des idées* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.90.XVII.3); *Les femmes dans le monde 1995: des chiffres et des idées* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.95.XVII.2); *Les femmes dans le monde 2000: des chiffres et des idées* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.00.XVII.14); Nations Unies, *The World's Women 2005: Progress in statistics* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.05.XVII.7).

une analyse des principaux indicateurs sur la situation des femmes et des hommes au niveau mondial. La démarche suivie dans ces publications consiste à présenter les indicateurs et les données sous une forme accessible aux médias, aux défenseurs de la cause des femmes et aux responsables politiques. Ces publications ont été établies par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'une action concertée avec d'autres entités de l'ONU s'occupant plus directement de l'utilisation des données pour élaborer des politiques tenant compte des spécificités de chaque sexe. Des publications contenant des indicateurs relatifs à la situation de la femme ont été aussi établies aux niveaux régional et national pour contribuer à la sensibilisation de l'opinion aux questions d'égalité des sexes et à l'élaboration des politiques.

D. Définition de points de référence

18. Les points de référence sont des repères stables par rapport auxquels on peut mesurer une évolution future positive ou négative. Ils reposent à la fois sur des indicateurs et sur de solides données ventilées par sexe. Ils reposent aussi sur la reproduction systématique d'une collecte de données pour pouvoir faire des comparaisons en utilisant les données qui ont été recueillies à différents moments.

E. Cibles

19. Les cibles sont les objectifs d'une politique définis en termes de chiffres mesurables. Elles indiquent les résultats escomptés d'une politique après une période déterminée de son application. Une cible comportera donc à la fois un niveau donné d'un indicateur et un échéancier ou une date butoir. Par exemple, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies en 2000 contenait non seulement un ensemble d'objectifs (OMD), mais aussi une série de cibles spécifiques mesurables et assorties de délais précis pour chaque objectif, les progrès étant mesurés sur la base d'une liste d'indicateurs adoptés d'un commun accord à l'échelon international. En ce qui concerne l'OMD concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la cible est la suivante: éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.
